



Les membres de l'Exécutif burundais en retraite à Gitega depuis ce mercredi, sous la houlette du Chef de l'Etat

Ce mercredi 3 novembre 2021, a débuté au Palais présidentiel de Gitega, la capitale politique du Burundi, une retraite de deux jours organisée à l'intention des Membres du Gouvernement burundais, sous les auspices du Président de la République, Son Excellence Evariste Ndayishimiye.

Dans un mot liminaire prononcé au début des activités de cette retraite, le Chef de l'Etat SE Evariste Ndayishimiye a indiqué que l'objectif de la retraite est d'évaluer le pas franchi dans la mise en œuvre des aspirations de la population dans différents domaines de la vie nationale.

Son Excellence Evariste Ndayishimiye fait également savoir que cette retraite constitue une occasion pour les membres du Gouvernement Burundais de faire une évaluation des activités réalisées au cours de l'année de 2021, dans divers domaines du pays et ainsi définir les perspectives d'avenir pour pouvoir améliorer la vie des citoyens.

« En tant que membres de l'exécutif burundais, nous allons analyser tous les contours de l'économie nationale, étant donné que c'est le Gouvernement qui est le premier garant de la prospérité du pays », a-t-il indiqué. Le Numéro Un Burundais a également rappelé que c'est le Gouvernement qui est le princi-



pal régulateur de tous les domaines et qu'il doit garantir le bien-être de la population dans les secteurs clés et qui sont les principaux piliers du développement comme le transport, l'eau et l'électricité, le tourisme, l'industrie, l'agriculture et l'élevage, les technologies de l'information et de la communication, etc.

Le Président de la République a également laissé entendre que cette retraite permettra aux membres du Gouvernement d'échanger sur le respect du patrimoine national, sur ce dont le peuple a besoin et sur ce qu'il attend de l'Exécutif burundais.

« C'est une forme d'auto-évaluation sur ces derniers mois de l'année qui touche à sa fin. Je ne comprends pas pourquoi le Burundi n'est pas parmi les pays développés, alors qu'il est doté de toutes potentialités pour se relever. Nous avons des minerais, des terres fertiles, le pays se situe géographiquement à une position stratégi-

Dans ce numéro:

page

Les membres de l'Exécutif burundais en retraite à Gitega depuis ce mercredi, sous la houlette du Chef de l'Etat

1

La Première Dame vole au secours des victimes des glissements de terrain à Kabezi

2

Le Burundi compte sur les sociétés coopératives pour se développer

3

Traité de Kiganda : Le président de l'Assemblée nationale rend hommage au Roi Mwezi Gisabo

4

Gitega: Lancement de la 2ème édition du catalogue national des espèces et variétés végétales

7

que, nous avons beaucoup d'intellectuels, etc. Nous devons à cet effet analyser ensemble pourquoi le pays ne se développe pas », a déclaré le Chef de l'Etat. Avant de conclure, le Président de la République a fait savoir qu'il espère qu'à l'issue de cette retraite de deux

jours, les membres de l'Exécutif burundais vont définir des stratégies et remèdes pour répondre aux besoins de la population et ainsi arriver à un développement effectif du Burundi. (www.presidence.gov.bi)

La Première Dame vole au secours des victimes des glissements de terrain à Kabezi



La Première Dame Son Excellence Angeline Ndayishimiye, à travers la Fondation Bonne Action Umugiraneza qu'elle préside, a, ce mercredi 3 novembre, apporté son soutien et sa solidarité aux victimes des glissements de terrain survenus sur la Colline Migera, en Commune Kabezi de la Province Bujumbura suite aux pluies diluviennes qui se sont récemment abattues sur cette localité.

Elle était porteuse d'une assistance alimentaire et des tôles qui aideront à la réhabilitation des maisons détruites.

« Nous avons pris connaissance que ces glissements de terrain ont causé pas mal de dégâts, raison pour laquelle nous sommes venues pour vous témoigner notre soutien », a laissé entendre la Première Dame du pays après avoir distribué des vivres et 40 tôles à chacune

des 8 familles les plus touchées par cette catastrophe naturelle.

Réagissant aux propos du Gouverneur de la Province Bujumbura selon lesquels 60 autres ménages de cette même localité de Migera seraient menacés à leur tour par ces glissements, Son Excellence Angeline Ndayishimiye a promis une aide indéfectible et surtout à travers la prière.

Elle en a profité pour annoncer que la Fondation Bonne Action est également disposée à soutenir les familles les plus nécessiteuses vivant dans une autre Commune de la Province Bujumbura.

Au cours de cette descente en Commune Kabezi, une assistance alimentaire a été également octroyée aux 35 ménages les plus démunis dans le cadre d'une campagne récemment entamée par la Fondation Bonne Action Umugiraneza pour apporter la joie aux orphelins, veuves et familles les plus pauvres pendant la fête de Noël et du Nouvel an.

« Nous vous souhaitons de célébrer Noël et le Nouvel an 2022 dans des maisons décentes remplies de nourriture », a lancé la Première Dame à l'endroit des habitants de la Commune Kabezi qui ont hautement salué ce geste humanitaire.

Il est à noter que chacun de ces ménages a reçu 15kg de riz, 5kg de haricots, 10kg de farine de blé, du lait, du sucre et du sel. (www.presidence.gov.bi)

Le Président de l'Assemblée Nationale se joint aux chrétiens de l'église du Rocher dans la prière dominicale

Le Président de l'Assemblée Nationale s'est joint aux Chrétiens de l'Eglise du Rocher de Bujumbura dans la prière dominicale de dimanche, le 31 octobre 2021. Le prédicateur du jour, Révérende Pasteur Denise Nkurunziza se référant à la parole de Dieu tirée des Proverbes 29:18 et parlant de la révélation, a demandé aux chrétiens de rester accrochés à Dieu jusqu'à décrocher leur propre révélation en vue d'aboutir à leurs rê-

ves.

Le Président de l'Assemblée Nationale le Très Honorable Daniel Gélase Ndabirabe a appelé les chrétiens de l'Eglise du Rocher et les autres d'ailleurs à aimer leurs prochains car, ils sont tous créés à l'image de Dieu.

Le Président de l'Assemblée Nationale a également exhorté les chrétiens à demander à Dieu sa volonté à leur égard, la force de l'accomplir et la révélation afin de sa-

voir s'ils sont toujours sur la bonne voie.

Certains Députés, le Chef de Cabinet du Maire de la ville de Bujumbura ainsi que la Ministre en charge du Commerce étaient également présents à cette prière dominicale. (www.rtnb.bi)



Le Burundi compte sur les sociétés coopératives pour se développer

Au deuxième jour de sa visite de travail en province Muramvya, le Président de l'Assemblée Nationale le Très Honorable Gélase Daniel Ndabirabe a rencontré jeudi, le 03 novembre 2021, les encadreurs communaux et zonaux ainsi que les membres des comités de gestion des sociétés coopératives collinaires Sangwe et autres. La province de Muramvya compte actuellement 99 sociétés coopératives Sangwe réparties sur les 99 collines. Selon le coordinateur des sociétés coopératives Sangwe en province Muramvya, toutes ont investi dans l'agriculture et l'élevage. Les défis rencontrés sont entre autres l'exiguïté des terres, le manque de hangars de stockage notamment pour les produits périssables comme les pommes de terre.

Le coordinateur des sociétés coopératives Sangwe a demandé que l'État mette à leur disposition certaines parcelles domaniales que la Commission Nationales des Terres et autres Biens (CNTB) a rétrocédées à l'État, notamment dans les communes de Muramvya et Rutegama.

Dans cette rencontre, le Président de l'Assemblée Nationale le Très Honorable Gélase Daniel Ndabirabe a expliqué aux participants le rôle de l'Agence Nationale de régulation des sociétés Coopératives (ANACOOOP). Cette dernière intervient dans l'élaboration des projets, leur mise en œuvre, la formation en gestion et comptabilité, la rédaction des rapports, l'élaboration des bilans et la collaboration avec les partenaires a indiqué le Très Honorable Gélase Daniel Ndabirabe.

Le Président de l'Assemblée Nationale a fait savoir que pour aller de l'avant, les membres des sociétés coopératives doivent connaître la loi afin de ne pas



tâtonner ou tomber dans des erreurs. La connaissance de la loi régissant les sociétés coopératives est pour le Président de l'Assemblée Nationale une priorité pour les gestionnaires de ces sociétés. C'est par la maîtrise de la loi que les membres des sociétés coopératives connaîtront exactement leurs droits et leurs devoirs. Le Très Honorable Gélase Daniel Ndabirabe a tenu à préciser qu'on ne parle plus de coopératives mais de société coopérative, parce que seules les sociétés coopératives ont le droit de faire le commerce.

Selon le Président de l'Assemblée Nationale, les sociétés coopératives Sangwe et autres ont la mission d'augmenter la production, développer l'économie du pays, réduire le déficit budgétaire, réduire la dette publique, mettre en œuvre les plans communaux de développement communautaire (PCDC) et renforcer la cohésion sociale. Pour le Président de l'Assemblée nationale, le pays compte sur elles pour se développer.

(www.rtnb.bi)

Traité de Kiganda : Le président de l'Assemblée nationale rend hommage au Roi Mwezi Gisabo

A sa deuxième journée de vacances parlementaires en province de Muramvya, le Président de l'Assemblée Nationale le Très Honorable Gélase Daniel Ndirakobuca a effectué jeudi, le 4 novembre 2021, une visite au site touristique du Traité de Kiganda, en commune Kiganda de la province Muramvya.

Monsieur Novence Nkeshimana, guide touristique a raconté au Président de l'Assemblée Nationale toute l'histoire du Burundi, depuis la naissance du royaume au 15^{ème} siècle jusqu'au Traité de Kiganda le 6/6/1903 entre le Roi Mwezi Gisabo et les Allemands. Un traité par lequel le Burundi a perdu sa souveraineté.

Le Président de l'Assemblée Nationale le Très Honorable Gélase Daniel Ndirakobuca a été très édifié par l'histoire de la lutte menée par le Roi Mwezi Gisabo en défendant l'honneur de son pays. S'il a accepté de signer le traité de Kiganda, c'est par sagesse qu'il l'a fait, il a évité que le peuple périsse sous les armes des allemands. Le Président de l'Assemblée Nationale a rendu un grand hommage au Roi Mwezi Gisabo. Pour lui, il fut un homme politique, un bon leader, un grand guerrier plein de sagesse et de patriotisme.



La commune Kiganda a une riche histoire malheureusement méconnue du public alors qu'elle est pleine de leçons morales qui devraient instruire les générations actuelles et futures, a indiqué le Très Honorable Gélase Daniel Ndirakobuca. Il a émis le souhait que des émissions sur cette histoire du Traité de Kiganda soient

produites à grande échelle.

Il a fait savoir que les allemands devront rembourser au Burundi les 424 têtes de bétail que le Roi Mwezi Gisabo a payées injustement comme amande. Les allemands devront également indemniser le Burundi pour tous ses citoyens tués alors qu'ils ne défendaient que leur pays.

Le Président de l'Assemblée nationale Gélase Daniel Ndirakobuca a par la suite visité la ferme de l'opérateur économique Monsieur Jean Baptiste Simbare. La ferme compte 62 vaches qui donnent en moyenne 420 litres de lait par jour.

Cette ferme emploie 200 ouvriers qui perçoivent des salaires qui s'élèvent à plus de trois millions par mois. La ferme de l'opérateur économique, Monsieur Jean Baptiste Simbare a servi de modèle d'élevage en stabulation permanente et a contribué dans l'amélioration du bétail. (www.rtnb.bi)

Muramvya : le Président de l'Assemblée Nationale rencontre les chefs des différents services

Les députés viennent de commencer les vacances parlementaires au cours desquelles ils se rapprochent davantage de la population. Le Président de l'Assemblée Nationale le Très Honorable Gélase Daniel Ndirakobuca a débuté les activités organisées pendant les vacances parlementaires dans la province Muramvya où il a rencontré mardi, le 2 novembre 2021 les responsables administratifs et chefs de différents services. Les échanges ont porté sur la politique du pays, l'économie, le développement et le leadership et le fonctionnement des institutions de la République du Burundi.

Parlant de la politique du pays, le Président de l'Assemblée Nationale a expliqué aux représentants des habitants de Muramvya que depuis la promulgation de la constitution en 2018, la politique du Burundi est guidée par une nouvelle vision de la vie du pays.

D'abord à travers cette constitution, le peuple burundais a accordé la primauté à Dieu le Tout Puissant, a ajouté le Président de l'Assemblée Nationale.

Le Très Honorable Gélase Daniel Ndirakobuca a fait savoir que le secteur agricole a été identifié comme base du développement et ce développement doit commencer à la base, sur les collines. Il a indiqué que

les Plans Communaux de Développement Communautaire (PCDC) doivent être conçus au niveau des collines et que le budget de l'Etat doit tenir compte des projets élaborés dans les communes.

Le Très Honorable Gélase Daniel Ndabirabe leur a expliqué le fonctionnement des institutions de la République, les missions du Chef de l'Etat, du Vice-Président, du Premier Ministre et des Ministres.

Pour le cas du Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, il est chargé de mettre en pratique le contenu du serment du Chef de l'État. Responsable de l'administration du territoire, il organise la population pour les activités de développement, a précisé le Très Honorable Gélase Daniel Ndabirabe.

Selon le Président de l'Assemblée Nationale, le secteur agricole étant la base du développement, la production devrait augmenter dans les sociétés coopé-

tives et les coopératives sangwe. Il a affirmé que c'est l'agriculture et l'élevage qui doivent relever l'économie du Burundi, réduire le déficit, augmenter le PIB et valoriser la monnaie burundaise. L'augmentation de la production agricole doit se réaliser dans les coopératives. Avec l'augmentation de la production, chaque bouche aura à manger, permettra de dégager le surplus à vendre et à stocker.

Le Très Honorable Gélase Daniel Ndabirabe a appelé tout citoyen burundais à adhérer aux sociétés coopératives et coopératives Sangwe parce que c'est ce développement que l'on cherche à atteindre, personne ne doit rester derrière. Certes, l'idée de ces coopératives est venue du parti CNDD-FDD, mais c'est devenu un programme national, a poursuivi le Président de l'Assemblée Nationale.

(www.rtnb.bi)

Le Ministère des Affaires de la Communauté Est-Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture présente ses réalisations

Le Ministre des Affaires de la Communauté Est-Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture Ambassadeur Ezéchiel Nibigira a présenté mardi, le 02 novembre 2021 à Bujumbura, le bilan des réalisations trimestrielles de ce Ministère, valable pour le mois de juillet, août et septembre 2021. Durant le premier trimestre 2020-2021, les grandes réalisations couvrent 4 domaines clés d'intervention à savoir : le domaine de l'intégration du Burundi au sein de la communauté

Est-Africaine, le domaine de la jeunesse, le domaine des sports et celui de la culture.

Le Ministre Ambassadeur Ezéchiel Nibigira a indiqué que les principales réalisations dans le secteur de l'intégration du Burundi au sein de la communauté Est-Africaine étaient axées sur le suivi de la mise en œuvre des décisions et des directives du sommet du conseil des ministres et de tous les conseils sectoriels de l'EAC et de la mise en œuvre des projets et programmes régionaux et nationaux, y compris l'harmonisation institutionnelle.



A cet effet, une alimentation du système "East African Monitoring System" EAMS en sigle a été mise en place, le suivi et évaluation de la mise en œuvre des engagements initiés par l'EAC et ceux initiés au niveau national dont le suivi effectué au près de la Banque de la République du Burundi (BRB) et au Ministère en charge des Finances sur l'état des lieux de la mise en œuvre de 24 décisions ou directives et de 2 projets et programmes communautaires entre autres, la demande d'adhésion du Burundi à la Banque de Développement de la Communauté Est-Africaine

(EADB) et la procédure d'épuration des arriérés sur les contributions relatives aux routes multinationales de l'EAC.

Dans le secteur de la jeunesse, le Ministre Ambassadeur Ezéchiel Nibigira a fait savoir qu'en date du 12 août 2021, le Burundi a célébré la journée internationale de la jeunesse, 8 centres pour jeunes ont reçu des équipements en outils informatiques, 50 associations des jeunes scolarisés et non scolarisés regroupés dans des associations d'auto-développement en entrepreneuriat ont reçu des formations de renforcement de capacités. A travers la Banque pour Investissement des Jeunes (BIJE), des jeunes en associations de Cibitoke ont été sensibilisés sur l'éducation financière et 1720 membres des coopératives ont été sensibilisés sur les produits de la BIJE dont les conditions exigées pour ouvrir un compte, l'octroi du crédit et la façon de gérer le crédit.

En collaboration avec la Fondation MAARIF de la Turquie au Burundi, une formation en informatique avancée a été organisée en faveur de 100 jeunes diplômés chercheurs d'emploi.

Dans le secteur de la culture, un festival national de la culture a été organisé en date du 1er au 2 octobre

2021 et 540 festivaliers des dix huit provinces y ont participé pour réfléchir sur les voies et moyens de sauvegarder et de promouvoir la culture burundaise.

Dans le secteur des sports, le Ministre Ambassadeur Ezéchiel Nibigira a souligné que son Ministère a coordonné les activités relatives à l'accueil triomphal de la championne Francine Niyonsaba. Il a en outre indiqué qu'en collaboration avec les fédérations sportives du Burundi, ce Ministère a coordonné différentes compétitions nationales et internationales dont 10 sorties à l'étranger et 05 compétitions nationales.

Dans le domaine de la bonne gouvernance, le Ministre en charge de l'EAC a mis en avant l'élaboration et la signature des contrats de performances institutionnels et individuels et le redéploiement et affectation des conseillers dans toutes les provinces du Burundi.

En concluant, le Ministre Ambassadeur Ezéchiel Nibigira a annoncé que le Ministère des Affaires de la Communauté Est-Africaine, des Sports et de la Culture est satisfait du niveau des réalisations pour la période allant du 01 juillet 2021 au 30 Septembre 2021. (www.rtnb.bi)

Cour de la Communauté Est Africaine (EAC): 300 affaires clôturées

À la veille de la célébration des 20 ans d'existence de la cour de justice de la Communauté Est Africaine (EAC), le Président de cette cour Monsieur Nestor Kayobera a animé mercredi, le 03 novembre 2021 une conférence de presse au cours de laquelle il a annoncé que depuis sa création en novembre 2001, plus de 500 affaires ont été portées devant la cour, 300 ont été clôturées et plus de 150 sont en cours de traitement.

Monsieur Nestor Kayobera a expliqué que la cour de justice de l'EAC est l'organe judiciaire créé par l'article 9 du traité portant création de l'EAC avec mandat de s'assurer de l'interprétation, de l'application et du respect du traité.

La cour de justice de l'EAC est formée par deux divisions: la division de première instance composée par 6 juges en provenance des six pays membres de l'EAC et la division d'appel composée de 5 juges en provenance de 5 pays membres. Le traité dispose que la division de la première instance est composée de 10 juges au plus et la division d'appel, 5 juges au plus, a

précisé le Président de cette cour.



Le Président de la cour de justice de l'EAC a également fait savoir que les juges de la cour de l'EAC sont nommés par le sommet des Chefs d'Etats de l'EAC sur proposition des pays membres pour un mandat de 7 ans non renouvelable. L'âge de la retraite pour les juges étant fixé à 70 ans.

Monsieur Nestor Kayobera a aussi indiqué au cours de cette conférence de presse qu'au mois de juillet

2021, la cour de justice de l'EAC a organisé et participé efficacement et pour la première fois à des séances de médiation dans une affaire qui opposait le gouvernement Sud Soudanais et une organisation non gouvernementale. Et d'ajouter que les deux divisions de la cour vont mener leurs audiences publiques pour la session de novembre au niveau de la Cour Suprême du Burundi et plus de 30 dossiers vont être entendus.

La cour pourra aussi prononcer quelques jugements avant la clôture de ses sessions.

Selon le Président de la cour de justice de l'EAC, l'une des faiblesses que connaît cette cour est la mise en exécution des jugements rendus. Il appelle les Etats membres à être responsables et faire appliquer le verdict. (www.rtnb.bi)

Gitega: Lancement de la 2ème édition du catalogue national des espèces et variétés végétales

Dans le cadre de la mise en œuvre des textes d'application de la loi semencière, le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, à travers l'Office National de Contrôle et de Certification des Semences (ONCCS) en collaboration avec



le Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité (PIPARV-B) a organisé mercredi, le 03 novembre 2021 à Gitega, un atelier de lancement de la 2^{ème} édition du catalogue national des espèces et variétés végétales, admises à la certification au Burundi. L'atelier était organisé à l'intention des administratifs locaux, des cadres du ministère en charge de l'agriculture, des parlementaires, des partenaires techniques et financiers qui interviennent dans le secteur semencier.

Le Directeur Général de l'ONCCS a fait savoir que le catalogue national des espèces et variétés végétales admises à la certification au Burundi est un recueil de toutes les variétés qui sont admises à la production au Burundi.

Et ce recueil des espèces de variétés cultivées au Burundi a été fait en étroite collaboration avec les institutions de recherche en l'occurrence de l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU) qui a travaillé en collaboration avec les agents techniques de l'ONCCS pour qu'ensemble on puisse trouver des variétés qui sont meilleures par rapport aux variétés entièrement exploitées au Burundi. « Ce recueil va permettre aux utilisateurs de nos différentes variétés

d'avoir une variété qui s'adapte aux différentes formes agro-écologiques du pays », a précisé le Directeur Général de l'ONCCS.

Concernant les techniques qui vont être utilisées pour que les agriculteurs soient au courant des semences sélectionnées et qui sont adaptées dans leurs régions, le Directeur Général

de l'ONCCS a fait savoir que le ministère dispose des services chargés de la vulgarisation des différentes innovations. Et d'ajouter qu'il y a aussi des directeurs provinciaux des bureaux de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage qui appuient dans cette activité

Dans toutes les zones agro-écologiques, les variétés qui s'adaptent sont disponibles et il appartient aux différents directeurs des bureaux provinciaux de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage de bien faire la collecte de ces différentes variétés de semences afin qu'ils puissent les proposer aux utilisateurs. Quant aux défis qui hantent l'ONCCS, le Directeur Général a notamment cité l'insuffisance du personnel et des moyens de déplacement. Il a également indiqué que les véhicules et motos utilisés se trouvent en mauvais état. Il a aussi cité le manque de laboratoires qui remplissent les conditions d'accueillir toutes les semences pour y être analysées. Le Directeur Général de l'ONCCS a demandé au gouvernement de nouveaux véhicules pour faciliter le travail sur terrain. (www.rtnb.bi)

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi